RHONE-ALPES Acteurs de l'économie

17 CHEMIN DU PETIT BOIS
69130 ECULLY - 04 72 18 09 18

JAN 13
Bimestriel

Surface approx. (cm²) : 3794

A LA UNE

INNOVATION SOCIALE : ANNÉE ZÉRO

© LAURENT CERESO / ACTEURS DE L'ÉCONOMIE

A 27 ans, Esra Tat (Terra Cités) incarne le modèle de l'entrepreneur socialement innovant.

Eléments de recherche : MOUVES ou MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS SOCIAUX : association représentant les entrepreneurs sociaux, toutes citations

RHONE-ALPES Acteurs de l'économie

17 CHEMIN DU PETIT BOIS
69130 ECULLY - 04 72 18 09 18

JAN 13
Bimestriel

Surface approx. (cm²) : 3794

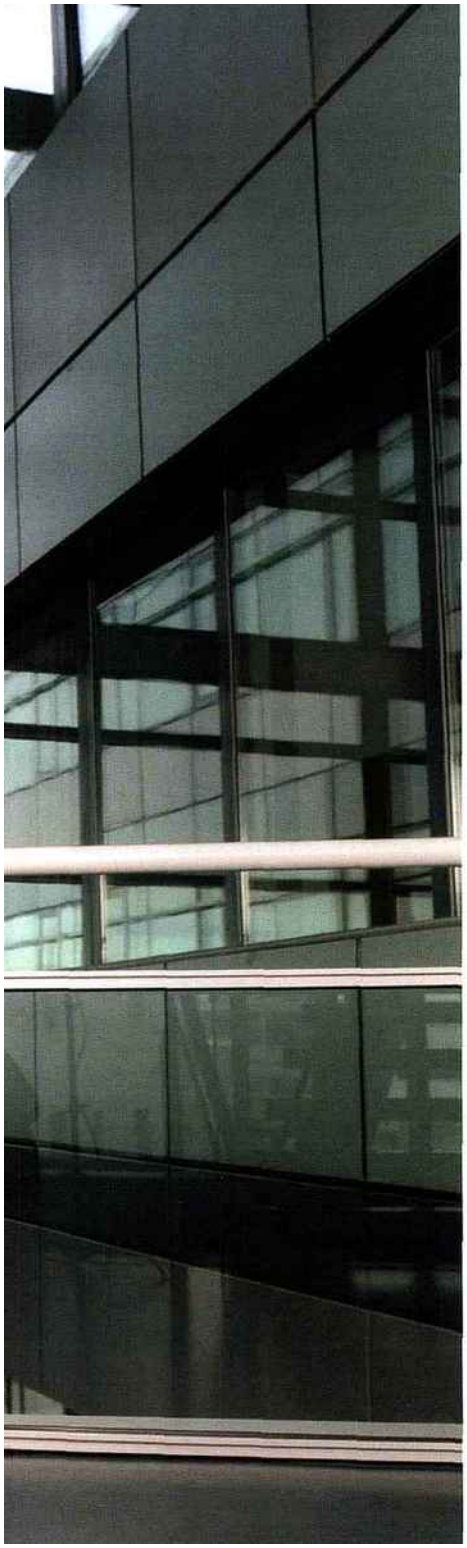

Le concept n'est pas nouveau, mais il sonne aujourd'hui comme une revanche. Finis la débrouille, les montages réalisés avec des bouts de ficelle et les suspicions d'incompétence : les structures socialement innovantes revendiquent la même technicité que leurs consœurs tournées vers l'innovation technologique. Et prétendent accéder elles aussi aux dispositifs de financements publics en faveur de l'innovation. Mais toutes traitent-elles de la même chose ? Et comment démêler l'innovation sociale de la simple débrouille ou de l'opération de communication ? Une gageure tant l'expression, extensible, est aujourd'hui utilisée dans des domaines hétérogènes, du logement à la finance en passant par le management et les ressources humaines.

"*Nous sommes face à une reconnaissance inédite de l'innovation sociale de la part des décideurs et des acteurs publics*", observe Hugues Sibille, président de l'Avise (Agence de valorisation des initiatives socio-économiques). Depuis la création, au lendemain de l'élection de Barack Obama en 2008, d'un fonds public dédié à l'innovation sociale basé à la Maison blanche, l'expression se répand comme une traînée de poudre au sein des fondations, des Conseils régionaux et des grands groupes avides de communication. "*Le concept d'innovation sociale est séduisant*, admet Laurent Balas, directeur d'Aravis, l'Agence Rhône-Alpes pour la valorisation de l'innovation sociale et l'amélioration des conditions de travail. *Mais que met-on derrière ?*". L'innovation sociale se limite-t-elle aux entreprises du secteur solidaire ? Recouvre-t-elle une réalité différente de ce que l'on appelle déjà la Responsabilité sociale des entreprises (RSE) ? Où s'arrête la simple débrouille, où commence l'innovation sociale ? N'est-elle pas le nouvel idiome à la mode, au sein des directions de la communication, comme a pu l'être en son temps le développement durable ?

Une approche alternative qui puisse être dupliquée

Dans les locaux de Comptoir étic, l'espace de coworking inauguré en mai à Lyon et dédié à l'entrepreneuriat social, Esra Tat, 27 ans, incarne le modèle de l'entrepreneur socialement innovant, et siège à ce titre au comité de pilotage régional du Mouves, le Mouvement des entrepreneurs sociaux, dont la vocation est de rassembler des acteurs jusqu'ici isolés. "*L'expression "commerce équitable" était trop associée à une dimension de charity business. Avec l'innovation sociale, nous avons enfin trouvé le terme qui nous engloberait tous. La définition est en train de se mettre en place. Si le monde universitaire récupère cette terminologie, cela nous aidera à l'ancrer durablement*", estime-t-elle.

Comment définir l'innovation sociale ? En partant du terrain. Terra Cités, l'entreprise dont Esra Tat est co-gérante, se positionne en opérateur immobilier alternatif, structuré grâce à des montages juridiques innovants auxquels abondent des investisseurs éthiques. "*Ce qui compte pour nous, dans l'innovation sociale, c'est la visée : il s'agit d'essayer de transformer un secteur, en proposant une approche alternative qui puisse être dupliquée, une voie qui suscite la curiosité des professionnels*

LA DÉFINITION DE L'INNOVATION SOCIALE, D'APRÈS LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ESS

"L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et des usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou le service, que le mode d'organisation, de distribution, dans des domaines comme le vieillissement, la petite enfance, le logement, la santé, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les discriminations... Elles passent par un processus en plusieurs démarches : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation".

Eléments de recherche : MOUVES ou MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS SOCIAUX : association représentant les entrepreneurs sociaux, toutes citations

RHÔNE-ALPES Acteurs de l'économie

17 CHEMIN DU PETIT BOIS
69130 ECULLY - 04 72 18 09 18

JAN 13
Bimestriel

Surface approx. (cm²) : 3794

dits conventionnels", précise-t-elle. Au lieu de vendre les lots une fois construits, comme le veut le schéma classique du marché immobilier, Terra Cités lance une démarche de "recrutement" des habitants en amont du projet : ceux-ci deviennent alors co-maîtres d'ouvrages et décident notamment de l'aménagement des espaces communs (buanderie, chambre d'amis…) – un positionnement financier dont les banques et les investisseurs maîtrisent mal les tenants et aboutissements. D'où des frais de notaires ou d'avocats croissants, pour construire un nouveau cadre réglementaire et financier. Ceux-ci sont regroupés sous l'appellation "R&D sociale", et

consomment une part croissante du budget de la société. Une activité de recherche moins visible que celle qui sous-tend l'innovation technologique, car peu susceptible de déboucher sur un marché de rupture, mais tout aussi gourmande en fonds.

Terra Cités pourrait faire partie de ce que Philippe Garcin, délégué national en charge de l'innovation sociale pour le réseau Entreprendre, appelle "*les jusqu'au-boutistes*" : la réponse aux enjeux sociaux est au cœur de leur projet, et l'innovation sociale inscrite dans leur ADN. Mais pour cet expert en management, l'entrepreneuriat "classique" recèle lui aussi des dirigeants qui pratiquent l'innovation sociale sans le savoir. Et tout l'enjeu est de rendre visible ces initiatives nées souvent dans de très petites entreprises, pour les dupliquer. Le réseau Entreprendre, qui réunit des chefs d'entreprise accompagnant bénévolement des créateurs ou des repreneurs, a ainsi diffusé récemment au sein de l'association un appel à témoins, et programme la rédaction d'un livre blanc en 2013. Mais le premier mailing n'a obtenu aucun résultat, "*si ce n'est une première sensibilisation des dirigeants à ce sujet*", constate Philippe Garcin. La preuve que l'innovation sociale, si elle correspond à un élan naturel et spontané, n'en reste pas moins difficile à discerner dans ses contours, y compris par les innovateurs eux-mêmes.

Concertation sociale et proximité

"*L'un des critères peut être d'évaluer le caractère collectif d'un projet*, propose Laurent Balas. *Beaucoup d'initiatives sont portées par des chefs d'entreprise charismatiques, et ne parviennent pas toujours à survivre à leurs initiateurs, faute d'être suffisamment ancrées dans la société*". Le prisme d'Aravis, structure fortement imprégnée par sa culture paritaire, est en effet celui de la concertation sociale. "*Là où il y a de l'innovation sociale sans dialogue social, il n'y a pas de pérennité. Ce qu'il faut, c'est générer de la contractualisation*", insiste Laurent Balas. Principaux champs d'expérimentation : les nouvelles formes d'emploi et de travail (mutualisation des compétences, partage de salariés…). "*Il faut être prudent vis-à-vis de ces expérimentations, mais aussi se défaire des* a priori", prévient

"IL NE S'AGIT PAS DE SAUTER SUR SA CHAISE COMME UN CABRI, EN DISANT "L'INNOVATION SOCIALE ! L'INNOVATION SOCIALE !", MAIS DE POSER LA QUESTION DU RETOUR SUR INVESTISSEMENT"

le directeur d'Aravis. Ou encore l'approche territoriale de l'entreprise : comment repérer de nouvelles relations entre acteurs pour optimiser sa performance. "*L'entreprise ne peut pas tout toute seule. Lorsqu'elle se rapproche des autres, elle s'aperçoit que des initiatives peuvent surgir de tous côtés*", complète Laurent Balas. Un point de vue partagé par Jean-Pierre Petit, secrétaire régional de la CFDT, qui insiste sur cette exigence de proximité : "*Prenez l'exemple de Renault Trucks-Volvo. Les instances ont beau avoir une pratique très avancée du dialogue, du fait de l'influence de la culture syndicale suédoise, celles-ci sont à tel point centralisées et éloignées des centres de production que la dimension d'innovation sociale n'est pas perceptible par les salariés des chaînes de montage*". Idem du côté du Conseil régional, où Christiane Puthod (Front de gauche), vice-présidente en charge notamment de l'Innovation sociale, souligne sa volonté de voir se développer une approche territoriale : "*Plus nous gagnerons en proximité, plus* ▸

Financer l'innovation sociale par le Crédit Impôt Recherche ? "***Les textes actuels ne l'interdisent pas mais ne le facilitent pas non plus***", **analyse Hugues Sibille, qui défend une proposition en faveur d'une adaptation du dispositif de soutien public à l'innovation sociale, à l'étude dans le cadre du projet de loi sur l'ESS. Franck Debauge, directeur associé chez Aciès, expert en financement de l'innovation, rappelle quant à lui la différence entre innovation et R&D.** "***L'innovation organisationnelle ou sociale ne sera pas prise en compte. Le projet de loi de finances est clair. En revanche, rien ne s'oppose à ce que la R&D sociale entre dans le cadre du CIR. Souvent, les travaux en ce domaine sont menés par le service Ressources humaines, qui n'a pas le réflexe d'avoir recours au CIR, ni même de qualifier les projets de R&D sociale. Un peu de pédagogie serait utile à cet égard. Mais la matière est plus difficile à cerner, à défendre et à sécuriser en cas de contrôle.***" **DDT**

LOGEMENT ICADE INVENTE UN CONCEPT D'HABITAT PARTAGÉ

Répondre aux nouveaux modes de vie urbains : telle est la vocation des appartements BiHome, lancés en juin dernier par la direction régionale d'Icade, dans trois opérations de l'agglomération lyonnaise. "***Le constat était qu'il n'existait pas de logement s'adaptant aux évolutions des besoins à toutes les périodes de la vie***", **pointe Jean-Jacques Garand, directeur régional promotion et logement d'Icade à Lyon. L'idée est donc de proposer des cellules de T2 ou T3 voire plus, auxquelles on accole une chambre et une salle de bain dotées d'un accès indépendant par le palier et d'un accès intérieur au logement principal. Un dispositif adapté aux jeunes adultes qui souhaitent avoir leur indépendance tout en continuant à vivre avec leurs parents. Ou encore aux personnes âgées qui veulent être près de leurs enfants, sans pour autant habiter chez eux. Les télétravailleurs peuvent également y trouver leur compte. Enfin cette chambre peut être louée, par exemple dans le cadre d'une cohabitation senior-étudiant.** "***Devant le succès rencontré, nous avons décidé de porter notre offre à 30 logements BiHome dans cinq résidences sur le Grand Lyon, dont certains sont livrables dès début 2013. D'autres projets seront commercialisés sur Lyon dès le 1er trimestre 2013. Les autres directions régionales Icade conçoivent actuellement l'intégration d'appartements BiHome dans leurs programmes***", **annonce Jean-Jacques Garand. Les appartements BiHome sont vendus en moyenne 1,5 à 2% plus cher que les logements classiques. Un surcout modeste permis par la mutualisation des systèmes de chauffage, du compteur d'eau, du compteur électrique…** **FS**

© DR

Eléments de recherche : MOUVES ou MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS SOCIAUX : association représentant les entrepreneurs sociaux, toutes citations

RHÔNE-ALPES Acteurs de l'économie

17 CHEMIN DU PETIT BOIS
69130 ECULLY - 04 72 18 09 18

JAN 13
Bimestriel

Surface approx. (cm²) : 3794

© LAURENT CERINO / ACTEURS DE L'ÉCONOMIE

Dans le quartier des Buers à Villeurbanne, des étudiants mènent des actions de solidarité, comme la distribution de paniers de légumes, en contrepartie d'un logement à loyer modéré.

ASSOCIATIF LOGEMENT CONTRE PROJETS SOLIDAIRES

C'est une alliance inédite qui vient de se nouer dans le quartier des Buers à Villeurbanne entre le bailleur social Villeurbanne Est Habitat et l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev). Depuis septembre, six étudiants ont emménagé dans un logement remis à neuf par l'organisme HLM. En contrepartie du loyer modéré (192 euros charges comprises), les jeunes s'engagent à développer des projets solidaires dans le quartier. "*Pour faire face à la crise du logement des étudiants, nous avons développé le concept des Kaps – "Koloc" à projet solidaire – en direction des quartiers fragiles. L'objectif est de créer une vie sociale étudiante au sein d'un quartier non universitaire et de participer au développement des territoires défavorisés*", explique Cécile Michel, déléguée territoriale de l'Afev. Concrètement, les étudiants s'engagent à consacrer cinq à six heures à ces actions de solidarité. Si les Buers constituent la première expérience sur l'agglomération lyonnaise, d'autres verront le jour dès septembre 2013, dans le quartier du Tonkin à Villeurbanne. D'ici quatre ans, l'Afev espère atteindre une centaine de places à l'échelle de l'agglomération, en sollicitant d'autres bailleurs sociaux. Pour l'instant aux Buers, c'est autour de la distribution hebdomadaire de paniers de légumes et d'animation de jeux de société que les premiers contacts avec les habitants du quartier se sont tissés. AT

TERRITOIRE UN PÔLE POUR DÉVELOPPER LES PROJETS D'UTILITÉ SOCIALE

C'est encore un objet non (vraiment) identifié que Val Horizon est en train de constituer entre le Val de Saône, la Dombe et la côtière de l'Ain. Dans ce territoire rural et périurbain, aux portes de Lyon, une dizaine de structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) se sont associées pour constituer un Pôle territorial de coopération économique (PTCE). Initié par le Labo de l'ESS et des réseaux associatifs, les PTCE ont pour objet de développer des nouvelles formes de coopération entre des acteurs de l'ESS et créer de nouveaux emplois. Porté par Val Horizon et implanté à Trévoux, ce pole a vocation à "*repérer les projets d'utilité sociale qui émergent sur le territoire, et les aider à se développer*", décode Armand Rosenberg, le directeur de Val Horizon. Au programme, la constitution d'un pôle de ressources mutualisées autour de la comptabilité, des ressources humaines, de la communication, et l'embauche d'un chargé de développement. Juridiquement, le PTCE devrait prendre la forme d'une fédération à laquelle les structures du territoire adhéreraient. Si pour l'instant seules des associations et des SCOP sont impliquées, d'autres formes juridiques pourraient faire leur entrée "*à condition qu'elles se retrouvent dans l'esprit de l'ESS*", prévient Armand Rosenberg. A ce jour, le pôle compte deux SCOP, quatre entreprises d'insertion (dont deux associations intermédiaires), trois crèches, deux centres sociaux, une épicerie sociale... Soit 500 emplois, dont 300 destinés à des personnes en insertion. AT

nous verrons émerger des actions socialement innovantes. Au niveau national, les acteurs restent trop souvent cantonnés à un jeu de rôle. C'est à l'échelle des territoires que les personnes se parlent".

Avec quel budget ?

Si le projet de loi sur l'économie sociale et solidaire (ESS), qui devrait être présenté par Benoît Hamon au mois d'avril 2013, devrait permettre d'inscrire l'innovation sociale dans l'arsenal législatif, Hugues Sibille n'en relève pas moins plusieurs points de fragilité, parmi lesquels les dispositifs de financement. "*Il n'existe pas véritablement d'outil financier pour accompagner le développement de l'innovation sociale, comme il en existe au contraire pour le web ou le numérique. Les structures sont trop souvent obligées de bricoler*", pointe celui qui est aussi vice-président du Conseil supérieur de l'ESS, et auteur d'un rapport sur l'innovation sociale. Car l'enjeu de la reconnaissance par le législateur est bien financier. "*Pour l'heure, Oséo ne finance pratiquement pas l'innovation sociale. Les critères d'évaluation n'entrent pas dans ses champs de compétence. S'il existait un cadre réglementaire, cela inciterait un certain nombre d'acteurs à s'y référer*", présage Hugues Sibille. De même, la Banque Publique d'Investissement (BPI) devrait réserver un volet de 30 millions d'euros à l'innovation sociale. "*Pour que cet argent puisse être mobilisé, il faut être capable de mesurer l'impact social d'un projet*". A la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) Grand Lyon, qui porte l'innovation sociale dans ses gènes depuis sa création, Corentin Rémond observe un manque d'outils d'évaluation, y compris au sein des grands groupes, et un déficit de capitalisation : "*C'est un secteur au sein duquel il y a énormément de mouvement, tant au niveau politique qu'associatif. Et ce dernier n'a pas suffisamment de marge financière pour assurer une activité de R&D. Ce qu'il faut, c'est multiplier les partenariats, et les passerelles entre structures. Car l'innovation sociale se crée dans cette interface*". L'autre piège, d'après Hugues Sibille, est celui des grands discours. "*Il ne s'agit pas de sauter sur sa chaise comme un cabri, en disant "l'innovation sociale ! L'innovation sociale !", pour reprendre la formule du général de Gaulle, mais de poser la question du retour sur investissement. L'écueil serait d'en rester à un discours creux. L'innovation sociale doit pouvoir se mesurer*". DIANE DUPRÉ LA TOUR

N'EST-CE PAS LE NOUVEL IDIOME À LA MODE, AU SEIN DES DIRECTIONS DE LA COMMUNICATION, COMME A PU L'ÊTRE EN SON TEMPS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Eléments de recherche : MOUVES ou MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS SOCIAUX : association représentant les entrepreneurs sociaux, toutes citations

RHONE-ALPES Acteurs de l'économie

17 CHEMIN DU PETIT BOIS
69130 ECULLY - 04 72 18 09 18

JAN 13
Bimestriel

Surface approx. (cm²) : 3794

Décriée, stigmatisée, surtout depuis la crise des subprimes, la finance contribue pourtant à insuffler l'innovation sociale, sociétale et environnementale au sein des organisations. Reste à inventer des garde-fous pour accompagner l'essor des finances éthiques et solidaires.

QUAND LA FINANCE RÉCONCILIE BUSINESS ET SOLIDARITÉ

Le phénomène est associé à cette quête de sens dont la société ferait de plus en plus un Graal: les épargnants sont chaque jour plus nombreux à chercher des placements dits "solidaires", "responsables", "éthiques"… Ainsi, les investissements socialement responsables, qui consistent à prendre en compte des notions extra-financières (éthiques, solidaires, environnementales et de gouvernance) dans les décisions de placements et la gestion de portefeuilles sont incontournables depuis le début des années 2000. Et les placements solidaires qui concernent des épargnants désireux d'investir leurs économies pour soutenir des acteurs à forte utilité sociale, ne sont pas en reste. "*Certes on trouvera toujours des acteurs financiers peu sensibles à ces notions d'éthique ou de solidarité. Certes la finance est un levier d'action encore limité. Mais il existe, et il peut permettre d'insuffler dans l'économie ces notions de responsabilité sociale, sociétale et environnementale. D'autant plus en France où la législation fait beaucoup pour emmener les entreprises sur ces terrains*", estime Marie-Hélène Bihr, enseignante chercheur au Pôle Finance de l'Esdes.

Bannir le travail des enfants

Certains opérateurs financiers, spécialement à Lyon, terreau de la finance solidaire, n'ont pas attendu le phénomène de mode, à l'image de la Nef ou d'Habitat et Humanisme. D'autres y viennent plus discrètement, mais avec détermination et même une boite à outils. "*Depuis 2000, nous incluons dans chacun de nos pactes d'actionnaires une clause éthique, qui oblige les entreprises à prendre en compte un certain nombre de critères comme par exemple éviter ou limiter les atteintes à l'environnement. Nous leur demandons aussi de s'efforcer d'obtenir de leurs partenaires de bannir notamment le travail des enfants*", explique Thomas Delalande, directeur adjoint de Siparex. Il y a un an, le spécialiste du capital investissement a même franchi un nouveau palier en créant avec la Banque Populaire Loire et Lyonnais, AG2R La Mondiale et la Française AM Solid, le premier véhicule de capital investissement destiné à financer des sociétés solidaires innovantes et qui aura recours à la poche de l'épargne salariale. Sur le champ de la finance solidaire, Jean-Marc de Bony, Président du directoire de la Nef, note avec satisfaction que le nombre de ses sociétaires – 35000 aujourd'hui – est en hausse constante: "*Les épargnants veulent savoir où va leur argent, c'est pourquoi nous publions la liste de nos investissements*".

© FOTOLIA

> "LES CITOYENS PRENNENT CONSCIENCE QUE L'ACTE FINANCIER N'EST PAS UN ACTE ANODIN MAIS L'EFFET PAPILLON. ILS VONT NOUS DEMANDER DE PLUS EN PLUS DE COMPTES"

Garde-fous

Reste que pour l'heure en France, les fonds éthiques représentent à peine 2 % des fonds, les placements solidaires labellisés quelque 3 milliards. "*L'argent investi dans des structures sociales et solidaires au large sens du terme est minime. Il faut donc inventer d'autres types de supports pour que ces notions irri-*

© DR

> "LA FINANCE EST UN LEVIER D'ACTION POUR INSUFFLER DANS L'ÉCONOMIE CES NOTIONS DE RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE"
>
> Marie-Hélène Bihr

MICRODON OU LA "GÉNÉROSITÉ EMBARQUÉE"

Pierre-Emmanuel Grange adore raconter l'anecdote qui lui a permis de fonder microDON. Expatrié au Mexique et ne maîtrisant pas l'espagnol, le jeune homme a répondu par l'affirmative à une question posée par la caissière du supermarché où il faisait ses emplettes. Résultat : quelques pesos en plus sur la note et un coup de pouce à une association caritative locale. De retour en France, Pierre-Emmanuel Grange fonde donc en 2009 microDON sur cette notion de "générosité embarquée". Le principe : collecter des micro-dons (de quelques centimes à quelques euros) au profit d'associations. D'abord grâce à la carte microDON qui permet de faire un don en passant à la caisse de son supermarché, le temps d'une opération événementielle – quelques-unes ont eu lieu ces derniers mois en Ile-de-France. Ensuite *via* un dispositif automatisé de don sur salaire. "*Le collaborateur est sollicité par son employeur pour arrondir son salaire à la dizaine d'euros et reverser ces quelques euros à des ONG. Il s'agit en moyenne de sommes de cinq euros, ramenées à 1,70 euro pour le salarié grâce aux déductions fiscales. Comme les employeurs abondent ce don, il est presque sans effet pour les donateurs. Mais non négligeable pour les ONG*", fait valoir Pierre-Emmanuel Grange. Le spécialiste de la gestion des payes ADP GSI a été le premier partenaire de microDON dans le cadre de ce dispositif, et sera suivi début 2013 par le Lyonnais Cegid. Au total, une dizaine d'entreprises ont rejoint microDON. Mais le principal challenge de la start up, labellisée entreprise sociale, reste de parvenir à installer dans les caisses des supermarchés le système de don arrondi. Pierre-Emmanuel Grange vient de lever 270 000 euros auprès de cinq investisseurs, dont trois fonds d'investissement solidaire : Equisol, Innov'ess et Solid. FS

Eléments de recherche : MOUVES ou MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS SOCIAUX : association représentant les entrepreneurs sociaux, toutes citations

RHONE-ALPES Acteurs de l'économie

17 CHEMIN DU PETIT BOIS
69130 ECULLY - 04 72 18 09 18

JAN 13
Bimestriel

Surface approx. (cm²) : 3794

guent l'économie. Mais cela prendra du temps. D'une part parce que les entreprises répondant à ces critères d'éthique ou de solidarité ne sont pas si nombreuses. Et d'autre part parce que concilier performances financière, humaine et environnementale est une vraie exigence. Aller vite reviendrait donc à générer beaucoup de casse", analyse Thomas Delalande. En attendant, chacun s'accorde également pour dire qu'il faudra inventer des garde-fous. "*De plus en plus d'entreprises ont une démarche sincère et pérenne, mais il est vrai que nous passons beaucoup de temps avec elles pour vérifier si nos critères d'investissements sont bien respectés*", concède Jean-Marc de Bony. A ce jour, seul Novethic et quelques rares autres acteurs se chargent de labelliser les fonds éthiques. De l'autre coté du miroir les investisseurs disposent des notes délivrées par les Vigeo et autres agences spécialisées pour fonder leurs investissements. Suffisant pour tuer dans l'œuf les dérives éventuelles ? "*La meilleure garantie viendra des citoyens qui prennent conscience que l'acte financier n'est pas un acte anodin mais l'effet papillon, et qui nous demanderont de plus en plus de comptes*", répond Jean-Marc de Bony.

FRANÇOISE SIGOT

LES FONDS ÉTHIQUES REPRÉSENTENT À PEINE 2 % DES FONDS

UN ANGELOR PASSE...

Le 13 novembre, dix chefs d'entreprises cherchent à convaincre des investisseurs d'entrer à leur capital. Les secteurs varient : logiciel, web, producteur de soda biologique, fabricant de microsatellites permettant l'accès low-cost à l'espace... 40 investisseurs potentiels écoutent puis pousseront la rencontre plus avant. Ces "Soirées Capital" ont lieu deux fois par an, à l'initiative d'Angelor. Du business investissement classique ? Non, car les entreprises sont des TPE dont les besoins de financement n'excèdent pas un million d'euros ; et les investisseurs, des particuliers par ailleurs chefs d'entreprise, cadres dirigeants "*ou personnes fortunées en quête d'investissements intelligents*". "*Les actionnaires ne se contentent pas d'investir de l'argent. Ils apportent leurs compétences, accompagnent le chef d'entreprise. D'ailleurs un actionnaire est toujours présent au comité stratégique de l'entreprise. Avec Angelor nous voulons remettre l'argent à sa juste place d'outil au service d'une relation entre des hommes*", explique Sébastien Bonte, créateur en 2007 d'Angelor, et lauréat du Prix du jury *Acteurs de l'économie*. Loin de l'anonymat et de la logique exclusivement financière et spéculative, Angelor joue la proximité et la confiance. Et parie sur l'implication de personnes qui veulent partager, transmettre, faire avancer les autres. Sans ignorer le risque : "*chaque projet repose sur une alliance très forte entre les actionnaires et les chefs d'entreprise*".

© LAURENT CERINO / ACTEURS DE L'ECONOMIE

Cette vision généreuse séduit puisqu'en trois ans, Angelor aura investi 2,5 millions d'euros dans 24 entreprises, dont un million d'euros pour la seule année 2012. Trois SIMBA (Société d'Investissement Mutualisé de Business Angels) ont été créées pour renforcer la dynamique. Ayant fait la preuve de son savoir-faire, Sébastien Bonte envisage de tourner à 10 et même 20 millions d'euros investis par an, veut se rapprocher de Paris, Genève. Le vivier de petites entreprises existe – Angelor reçoit 400 demandes par an. Celui d'investisseurs motivés, au delà de l'argent, par le partage et la proximité, également. LJ

Eléments de recherche : MOUVES ou MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS SOCIAUX : association représentant les entrepreneurs sociaux, toutes citations

RHONE-ALPES Acteurs de l'économie

17 CHEMIN DU PETIT BOIS
69130 ECULLY - 04 72 18 09 18

JAN 13
Bimestriel

Surface approx. (cm²) : 3794

EN VUE **BLANDINE PEILLON**

ELLE MISE SUR LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

La fondatrice de la société lyonnaise d'aide à la personne Jours de Printemps vient de prendre la présidence de la fondation Emergences, qui compte 35 chefs d'entreprise adhérents. Leur mission : s'engager, non par du financement mais par du mécénat de compétences, au service de projets d'entreprise à caractère "sociétal" (publics en difficulté ou meilleur lien social), créateurs d'emploi. Ils mettent ainsi à la disposition de jeunes entrepreneurs leurs compétences en matière de réflexion stratégique, construction d'un business model, communication, commercialisation... et ouvrent leurs réseaux. "*Cette implication s'avère enrichissante : les dirigeants adhérents se rendent vraiment compte de la valeur de leurs compétences en les transmettant*", remarque Hélène Sauvez, responsable de la direction de projets. Cet accompagnement rapproché, qui permet de tisser un lien fort, peut durer trois ans. Depuis sa création en 2010, la fondation a permis la naissance de 13 associations et entreprises sociales, soit 30 emplois équivalent temps plein. Parmi ceux-ci, l'association Vita Colo qui permet à des grands parents de partir en colonie de vacances avec leurs petits-enfants. Ou encore l'antenne lyonnaise de Mozaik RH, association parisienne qui vise l'embauche de jeunes diplômés issus de la diversité. Donner de son temps et de ses compétences : un engagement dont Blandine Peillon est familière. Au Vietnam elle a ouvert une agence de SAP, et créé aussi une ONG pour aider les enfants défavorisés.

© DR

Certains espaces de coworking, comme la Cordée à Lyon, ont déjà acquis une petite réputation médiatique

© ZED-PHOTOGRAPHIE.FR

MANAGEMENT : ENCORE LA JACHÈRE

Dispositifs de mobilité, portabilité, prêt de main d'œuvre, coaching des salariés, développement de leur employabilité… Qu'il s'agisse de RH, d'encadrement, ou de relations sociales, des outils d'innovation dans le management semblent aujourd'hui fleurir, dans l'enthousiasme et l'émerveillement généraux, comme un remède rafraîchissant à l'uniformisation des techniques managériales. Et comme une réponse à de nouveaux besoins sociaux. Un enthousiasme qui ferait presque ressortir du placard de vieilles lunes comme le télétravail, remis sur le devant de la scène par la tendance du développement des "tiers-lieux", ces espaces de "coworking" ou bureaux partagés dont l'accès est gratuit ou à faible coût. Wifi à gogo, ambiance de travail, salles de réunion… certains proposent également des rencontres réseaux, des conférences et des formations. Mais impossible de trouver des chiffres concordants à ce sujet. Une étude LBMG Worklabs datant de fin 2011 avance le chiffre de 150 nouveaux tiers-lieux en Rhône-Alpes. eWorky, site de recherche et de réservation de lieux de travail table plutôt sur une centaine d'espaces de coworking en France. Certains, comme La Cordée à Lyon ou le Comptoir numérique à Saint-Etienne, ont déjà acquis une petite réputation médiatique .

Génération Y

Ces outils, qui relèvent de l'innovation managériale, semblent aujourd'hui presque incontournables. Au moins pour l'affichage. Il s'agit de présenter une image moderne et séduisante,

UNE CHAIRE SUR LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Grenoble Ecole de Management vient de créer la chaire "Mindfulness, bien-être au travail et paix économique". Une thématique bien connue de l'école qui dispose depuis 1998 d'un Centre de développement personnel et managérial. Dirigée par Dominique Steiler, professeur en psychologie et management, cette chaire s'intéresse à trois concepts : *mindfulness* ("conscience en situation", soit la paix intérieure), bien-être au travail (paix relationnelle), enfin, la paix économique qui vise à repenser les relations économiques de façon plus apaisée. Les recherches combinent les sciences du management, la psychologie et la médecine. A la clé, des applications dans les domaines de l'économie et de l'enseignement, avec des Serious Games ou des programmes de formation inédits. Mais aussi dans les entreprises, pour réorienter leurs modes de fonctionnement en vue d'une meilleure performance. Six d'entre elles participent d'ores et déjà à la chaire (Petzl, HP, A. Raymond, Udimec Grenoble, Bölhoff Ottalu, et MMA). **MB**

Eléments de recherche : MOUVES ou MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS SOCIAUX : association représentant les entrepreneurs sociaux, toutes citations

RHÔNE-ALPES Acteurs de l'économie

17 CHEMIN DU PETIT BOIS
69130 ECULLY - 04 72 18 09 18

JAN 13
Bimestriel

Surface approx. (cm²) : 3794

3 QUESTIONS À

© DR

Louis-Marie Blanchard

fondateur de l'association lyonnaise District Solidaire, qui depuis 2009 élabore et prémonte des projets d'entreprise à forte plus-value écologique et solidaire

"UN GÉNÉRATEUR DE PROJETS, ÇA MARCHE"

De quels constats êtes vous parti pour créer District Solidaire ?
D'une réalité d'abondances : tous ces gens de qualité sans emploi, ces personnes qui veulent créer une entreprise, qui ont des idées, tous ces dispositifs d'aide à la création… L'association met en relation ces personnes pour déboucher sur des entreprises qui s'inscrivent exclusivement dans l'ESS. Identifier des idées d'activité, constituer des groupes-projets où bénévoles et demandeurs d'emploi font avancer l'idée, recruter, accompagner : ainsi fonctionne District Solidaire. Nous avons aujourd'hui une base de données de 100 projets. Chacun doit déboucher au moins sur deux emplois et fonctionner en propriété collective.

Combien d'entreprises sont sorties de la matrice District Solidaire ?
Deux coopératives de trois emplois chacune ont déjà vu le jour et sont en pleine croissance. Quatre projets sont en cours, concernant des activités aussi diverses que la location de vélos longue durée (7 € par mois), les conseils écologiques sous forme de réunion à domicile, ou la formation au développement personnel des célibataires. Nous démontrons qu'un projet n'émerge pas obligatoirement d'une seule personne, qu'un générateur de projets, ça marche.

District Solidaire réunit aujourd'hui un réseau de 850 sympathisants et 300 adhérents. Qui sont-ils ?
Chefs d'entreprise, salariés, étudiants, gens au RSA, retraités… ils apportent des idées, des compétences, du financement, de la formation… Ils ont réfléchi au monde, veulent changer les logiques économiques, la relation de l'homme au travail. Tous ont en commun cette certitude qu'ils peuvent faire bouger les choses à leur "petit" niveau citoyen, ce sont des consom'acteurs. District Solidaire s'inscrit dans la même philosophie que les "Colibris" de Pierre Rabhi.

PROPOS RECUEILLIS PAR LJ

en phase avec ce qu'on aime appeler les "nouveaux besoins" d'une génération Y réelle ou fantasmée. En effet, on peut s'interroger sur la réalité de l'innovation managériale. "*Nombre d'auteurs soulignent que quand une innovation organisationnelle ou managériale intervient, elle est rarement appropriée par les acteurs, managers comme salariés, soit parce qu'elle résulte d'une décision de mise en œuvre par le sommet, soit parce qu'elle est portée par des acteurs extérieurs (consultants) qui plaquent des modèles venus d'hier*", avertit Jean-Paul Bailly, Président du groupe La Poste et d'Entreprise&Personnel (E&P), qui a fait de l'innovation managériale le thème de son Université d'Hiver 2012. Plus encore : l'innovation managériale n'est pas forcément synonyme d'innovation et de progrès sociaux. "*Elle constitue d'abord pour l'entreprise un moyen d'acquérir un avantage compétitif, en ligne avec le marché et sa stratégie (…) Pour qu'elle soit équivalente à un progrès social, un travail de coopération est à conduire avec le personnel*", pointe Patrick Gilbert, professeur de GRH à Paris et membre du comité scientifique d'E&P. L'innovation managériale relève donc plus souvent de GRH (gestion des ressources humaines), voire de stratégie de communication, que d'innovation sociale. Une analyse qui confirme, s'il en était besoin, le caractère mouvant de la notion d'innovation sociale. **JD**

PORTRAIT D'UNE SCOP

Rubrique réalisée en partenariat avec l'Union régionale des Scop

© DR

CERALEP REPÊCHÉ PAR SES SALARIÉS

Les salariés de Ceram/Ceralep, spécialisé dans les isolateurs en céramique pour la haute et la très haute tension, ont senti le virage qu'entamait leur entreprise en 2001. A cette époque, le fonds de pension américain PPCI rachète le groupe, l'année de ses 80 ans. Trois ans plus tard, il décide de fermer le site de production de Saint-Vallier (Drôme), qui emploie une centaine de salariés. Une dizaine d'entre eux, Robert Nicaise en proue, refusent ce sort et tentent de créer une société coopérative de production (scop) pour reprendre l'activité. La population et les élus locaux répondent à un appel aux dons, à hauteur de 40 000 euros. La coopérative est lancée : chacun des 52 sociétaires-salariés injecte entre 300 et 3 000 euros. Capital de départ : 100 000 euros. L'actionnaire principal a abandonné son site, soit 20 000 m² couverts. La communauté de commune des Deux-Rives l'acquiert et le met à disposition de la scop qui le rachètera en 2008 pour 150 000 euros.

"*La difficulté était de regagner la confiance des clients*", résume Pascal Coste-Chareyre, dirigeant élu en 2009. Des clients tels que RTE, Alstom, Areva ou ADD face auxquels la jeune scop a l'avantage de son passé. "*Ils ont pris un risque. Mais ils connaissaient le site, la qualité du produit, la capacité de production*", analyse le dirigeant. Face aux fournisseurs qui réclament un règlement à la livraison, les stocks assurent la trésorerie. La Région injecte 40 000 euros. Le pari tient : après dix-huit mois d'activité, le premier exercice, fin 2005, est à l'équilibre (CA : 4 millions d'euros). Six ans plus tard, le CA atteint 6,4 millions d'euros. Avec un bénéfice de 80 000 euros.

PRÉSERVER L'EMPLOI

Ceralep Sn compte aujourd'hui 58 salariés-sociétaires. Côté RH ? "*Nous arrivons à un taux de remplissage limite. Si nous travaillons de nuit ou le week-end, nous ne serons peut-être plus compétitifs… à moins de trouver un nouveau créneau. Nous aimerions nous diversifier, nous tentons de nous positionner sur les marchés de niche, sur des petites séries et nous répondons à toute demande*", confie Pascal Coste-Chareyre. La concurrence vient des pays de l'Est de l'Europe, mais le dirigeant reste optimiste : "*Nous sommes sur un cycle de fabrication très long. La réactivité nous différencie*". L'homologation accordée aux produits de Ceralep Sn laisse encore à l'écart les pays émergents. La découverte de nouveaux composites change aussi la donne. "*La raison d'être de ce site est de préserver l'emploi*", insiste le dirigeant. Car les bénéfices – près de 100 000 euros pour 2011 – et le mode de gestion restent bel et bien à échelle humaine. ⊠

Eléments de recherche : MOUVES ou MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS SOCIAUX : association représentant les entrepreneurs sociaux, toutes citations